

LA RENTE IMMOBILIÈRE S.A.

Les actionnaires sont convoqués à

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE

le mercredi 11 juillet 2007, à 10 h 30, à l'Hôtel Métropole, quai Général-Guisan 34, Genève

Ordre du jour

1. Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 14 novembre 2006.
2. Modification des statuts de la RISA (cf annexe):
 - article 20 concernant la suppression de la publication de la convocation des actionnaires aux assemblées générales dans la Feuille Officielle Suisse du Commerce (FOSC) et dans un quotidien genevois;
 - article 37 concernant la modification de l'exercice qui clôturera selon l'année civile, en lieu et place du 30 juin;
 - disposition transitoire.
3. Rapport sur l'opération TIVOLI II en attente.
4. Nomination d'un administrateur avec effet au 1er août 2007, à la suite de la démission de Monsieur Christian Grobet avec effet au 31 juillet 2007.
Proposition de la Fondation de valorisation des actifs de la BCG et d'élire Monsieur Luc Prokesch, agent immobilier.

5. Divers.

Seules les personnes inscrites dans le registre des actions sont considérées comme actionnaires, l'inscription étant de la compétence du conseil d'administration.

Durant la période du 20 juin 2007 au 11 juillet 2007, aucun transfert de titres ne sera inscrit au registre des actions tenu par la société.

Tous les actionnaires inscrits au registre des actions en date du 20 juin 2007 recevront par courrier, avant l'assemblée générale, leur carte d'admission.

Genève, le 13 juin 2007

Le conseil d'administration